

Pays de la Loire, Maine-et-Loire
Fontevraud-l'Abbaye
les Roches
13 avenue des Roches

Lavoir des Roches, 13 avenue des Roches, Fontevraud-l'Abbaye

Références du dossier

Numéro de dossier : IA49010690
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lavoir
Appellation : lavoir des Roches
Parties constituantes non étudiées : abri, vanne

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Réseau hydrographique : la); Fontaine d'Evrault Fontaine de Saint-Maimboeuf
Références cadastrales : 2009, D, 694

Historique

Par décision du Conseil municipal de Fontevraud-l'Abbaye, les lavoir et abreuvoir publics des Roches sont construits en 1820 par le maçon Malvert. Le site semble avoir accueilli un précédent lavoir (mention d'un bassin à pavage préexistant dans le devis de 1820), qui ne figure cependant pas sur le cadastre de 1813 ; l'abreuvoir, lui, est une création. L'appentis à usage d'abri qui longe le lavoir a été édifié postérieurement. Au XXe siècle, l'abreuvoir, devenu inutile, fut comblé et seul le lavoir demeure aujourd'hui (restauré en 2005).

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle
Période(s) secondaire(s) : 1er quart 20e siècle
Dates : 1820 (daté par source), 2005 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Malvert (entrepreneur, attribution par source)

Description

Le lavoir est construit environ 70m en aval de la fontaine de Saint-Maimbœuf, dont il capte les eaux saines. Usées, ces eaux sont ensuite reversées, par l'intermédiaire d'une vanne, dans le ruisseau de la Fontaine d'Evrault, qui longe le site. Le lavoir est constitué d'un long bassin rectangulaire, maçonné, bordé à l'est d'un appentis sur piliers en moyen appareil de tuffeau, couvert d'ardoises.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; bois ; enduit ; moellon ; moyen appareil
Matériau(x) de couverture : ardoise
Plan : plan rectangulaire régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée
Type(s) de couverture : appentis

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

Seul lavoir conservé à Fontevraud-l'Abbaye, il témoigne des infrastructures hydrauliques municipales du XIXe siècle.

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Maine-et-Loire. O 559. **Communes**. Fontevraud-l'Abbaye : lavoirs (1820-1910).
AD Maine-et-Loire. O 561. **Communes**. Fontevraud-l'Abbaye : lavoir communal, affaire Corbineau (1878).

Annexe 1

AD Maine-et-Loire. O 559. **Biens communaux** . Fontevraud-l'Abbaye : lavoir, devis de construction du lavoir et abreuvoir des Roches (1er mai 1820).

Devis des réparations et constructions à faire aux lavoir et abreuvoir publics de la commune de Fontevraud

Lavoir

Ce lavoir de onze mètres soixante six centimètres de long (ou soixante pieds) sur trois mètres vingt centimètres de large (ou dix pieds) sera revêtu de murs posés d'aplomb.

Ces murs auront un demi mètre d'épaisseur (ou dix huit pouces) et un mètre trente centimètres de hauteur (ou quatre pieds) y compris les fondations et les pierres plates de recouvrement.

Les fondations de ces murs seront construites en moelon tendre posés à mortier de terre, leur profondeur sera de soixante quinze centimètres, au dessous du niveau de pavage (ou de deux pieds).

Les surplus de ces murs seront construits en moelon dur posé à mortier de chau de Champigny et sable. Leurs jointures et enduits seront faits avec de la chau de Brossé.

Ces murs termineront par des pierres dures et plates, qui seront fournies par la mairie à l'entrepreneur, elles seront retaillées par lui et posées de manière à offrir du côté du dedans du lavoir une pente de seize centimètres (ou de six pouces). Le recouvrement de ces murs sera uni en toute sa longueur et largeur.

L'écoulement de l'eau se fera dans le fossé voisin, qui est une décharge commune, par le moyen d'un conduit placé au bas dudit lavoir.

La longueur de conduit sera de trois mètres vingt cinq centimètres (ou de dix pieds), il sera construit en pierre de taille, il aura vingt cinq centimètres quarrés de profondeur (ou huit pouces) dans lesdites pierres de tailles.

Au devant dudit conduit, il sera placé une palette de vingt cinq centimètres de large (ou de huit pouces) sur soixante quinze centimètres de haut (ou deux pieds) qui sera contenuë dans deux montants en bois de chesne posés dans les murs.

Les deux montants seront joints par une traverse dans laquelle sera adaptée un écrou en fer garni d'une clef sans laquelle on ne pourra lever la palette.

L'écoulement journalier de l'eau du lavoir se fera par le dessus de la palette, ensuite par le conduit cy dessus mentionné.

L'entrepreneur fera enlever les vases qui se trouvent actuellement au fond du bassin dudit lavoir, de manière à découvrir et laisser subsister un ancien pavage qui y existe dans une partie.

Abreuvoir

Les ouvrages à faire à l'abreuvoir sont de creuser à la profondeur de quatre vingt quatre centimètres (ou deux pieds et demi) une superficie de terrain de cinq mètres vingt un centimètres de long (ou seize pieds) sur quatre mètres vingt quatre centimètres de large (ou treize pieds) par la partie haute et de laisser au tour d'icelui les pentes cy après, savoir par son entrée, deux mètres (ou six pieds) et par chacune des autres faces soixante six centimètres (ou deux pieds).

L'eau étant courante, le trop plain se coulera de lui même dans le fossé voisin, qui sert à l'écoulement des eaux et par le moyen d'un glacis en caillou, de trois mètres vingt cinq centimètres de long (ou dix pieds), sur un mètre de large (ou trois pieds).

Evaluation de l'ouvrage à faire au lavoir et abreuvoir

Lavoir

Maçonnerie. La maçonnerie à faire au tour du lavoir consiste en quatorze doubles mètres ou quatorze toises.

Dont sept en moelon tendre posés de mortier de terre évalués à raison de huit francs chacuns, cinquante six francs, ci 56 F

Et sept en moelon dur posés à mortier de chau et sable enduits en chau de Brossé, estimés à raison de vingt francs chacuns, cent quarante francs, ci 140 F

Les trois mètres vingt cinq centimètres de maçonnerie à faire en pierre de taille pour l'écoulement de l'eau du lavoir, la palette, les deux montants en bois chesne, leur traverse, l'écrou en fer avec sa clef, sont évalués à trente cinq francs, ci 35 F, 231 F

Abreuvoir

L'ouvrage à faire à l'abreuvoir consiste en l'enlèvement de trois mètres cubes de terre (ou une toise et demie) et en le pavage du glacis pour l'écoulement de l'eau, estimés ensemble dix huit francs, ci 18 F
total 249 F

Fait à Fontevrault par moi Antoine Rouillier, maçon soussigné, le premier mai mil huit cent vingt.

Vu par nous, Maire de la Commune de Fontevrault, pour l'égalisation de la signature du Sieur Rouillier, expert.
Fontevrault, le deux may 1820.

[signature] J. Roy

Par nous Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur et estimé qu'il y a lieu d'approuver le présent devis montant à 249 F des réparations et constructions d'un lavoir et d'un abreuvoir dans la Commune de Fontevrault.

Saumur, le 14 décembre 1820.

[signature] de Caney.

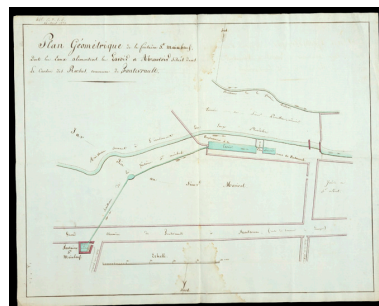
Illustrations



Vue générale
Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114900609NUCA



Vue d'ensemble
Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114900634NUCA



Plan du lavoir, en 1821.
Phot. Bruno Rousseau, Phot.
Youenn (reproduction) Communeau
IVR52_20124901259NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Fontevraud-l'Abbaye : présentation de la commune (IA49010822) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Fontevraud-l'Abbaye

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Fontevraud-l'Abbaye : présentation de la commune (IA49010822) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Fontevraud-l'Abbaye

Auteur(s) du dossier : Florian Stalder

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine



Vue générale

IVR52_20114900609NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



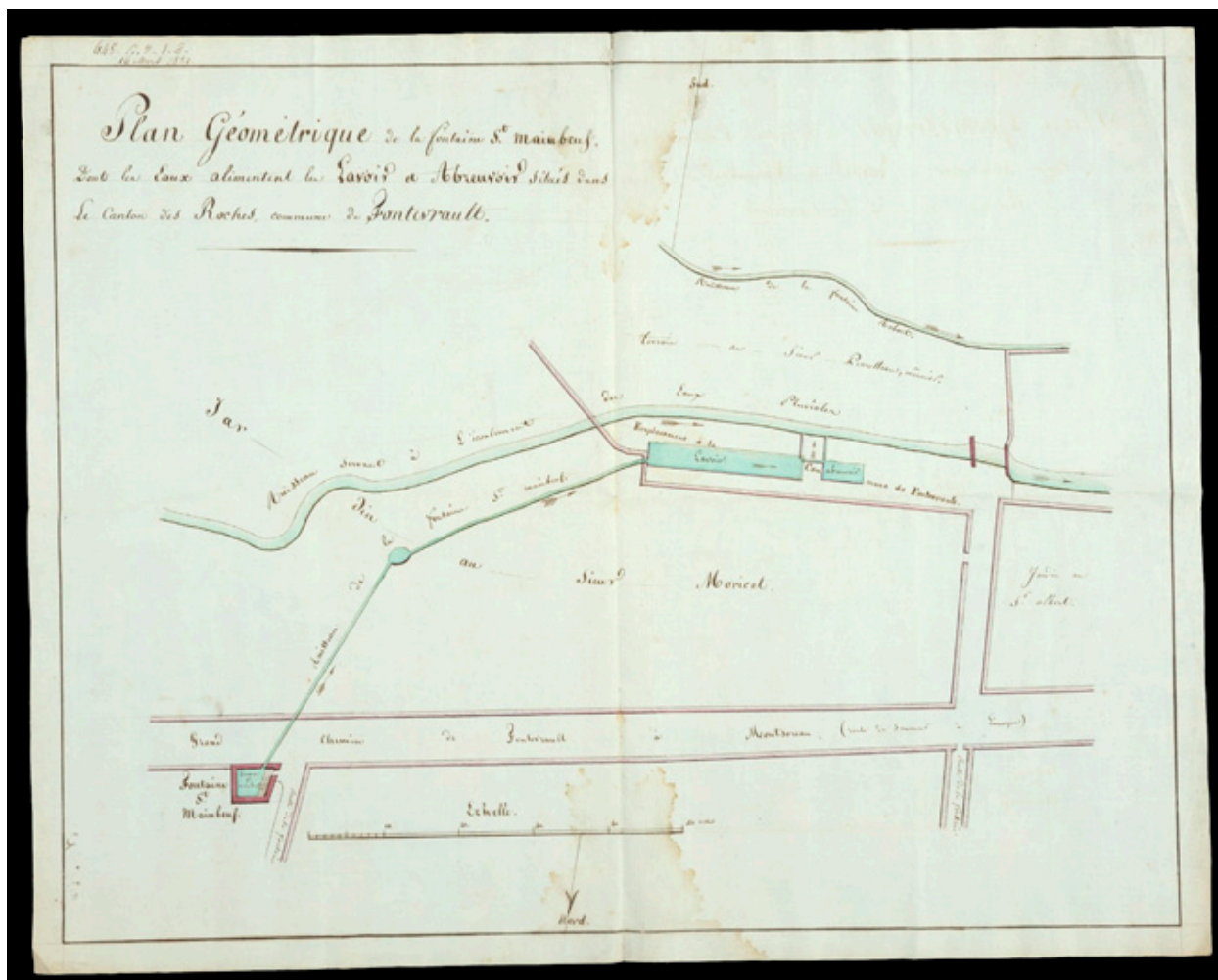
Vue d'ensemble

IVR52_20114900634NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du lavoir, en 1821.

Référence du document reproduit :

- "Plan géométrique de la fontaine Saint-Mainboeuf dont les eaux alimentent les lavoirs et abreuvoir situés dans le canton des Roches commune de Fontevraud" dressé en 1821, encre sur papier, 52x42cm.
Archives départementales de Maine-et-Loire, Angers : O 559

IVR52_20124901259NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn (reproduction) Communeau
Échelle : 1:333

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives départementales de Maine-et-Loire
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation